

# SÉCURISER JURIDIQUEMENT MON PROJET D'AMÉNAGEMENT

**ANTICIPEZ LES RISQUES ET MAÎTRISEZ LES RÈGLES POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET D'AMÉNAGEMENT EN TOUTE SÉRÉNITÉ**

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

### IDENTIFIER L'AUTORISATION D'URBANISME APPLICABLE À MON PROJET

- > Présentation des différentes autorisations d'urbanisme
- > Identifications de leurs principales caractéristiques

Cas pratique : retrouver l'autorisation applicable à un projet précis

### COMPRENDRE LES RÈGLES D'UTILISATION DES SOLS

- > Les principaux régimes d'utilisation des sols (PLU / PLUi, cartes communales, RNU)
- > Focus sur le plan local d'urbanisme (PLU)

Mise en situation : lecture d'une carte de zonage d'un PLU

Cas pratique : analyser la faisabilité d'un projet au sein d'une zone déterminée par le PLU

### ANTICIPER LE REFUS D'AUTORISATION ET LE RISQUE CONTENTIEUX

- > Assimiler les délais d'instruction
- > La demande de pièces complémentaires
- > Les recours des tiers (délais, intérêt à agir)
- > La régularisation ou l'annulation de l'autorisation d'urbanisme

Retours d'expérience

Etude d'exemples de jurisprudences obtenues

### CONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES D'UNE CONSTRUCTION IRRÉGULIÈRE

- > Sanctions administratives et pénales
- > La régularisation ou la démolition

Discussion de groupe, retours d'expérience

Questions / réponses

### APPRÉHENDER LES FORMALITÉS CONNEXES À L'URBANISME

- > La réglementation ICPE
- > L'évaluation environnementale et la consultation du public

Questions / réponses, échanges

Exemples concrets

## OBJECTIFS

- > Maîtriser les procédures d'urbanisme applicables à un projet (présentation des différents régimes existants)
- > Comprendre leur articulation avec les documents d'urbanisme applicables
- > Dresser une synthèse des nombreuses réglementations environnementales pouvant s'appliquer au projet

## LES + DE CETTE FORMATION

- > Formation dispensée par un avocat intervenant en droit de l'urbanisme
- > Contenu pédagogique et adapté
- > Mises en situation et échanges interactifs

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Les dirigeants d'entreprises du secteur de la construction et de l'aménagement ou de sociétés ayant un projet d'extension de leurs bâtiments.

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)

Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation

Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

## TARIFS

900 € HT - Réf : #10012

Validité 31 décembre 2026